



Fête de l'énergie 2017 Grand Est

Le village de l'énergie

*Dossier de candidature
pour l'accueil de cette
manifestation*

Date limite de candidature : 31 mars 2017

Interlocuteurs ADEME :

Christophe BAREL pour le réseau EIE
Pascale GRAFF- MENARD pour la communication

Interlocuteur Région Grand Est :

Benoît BERTIN pour le réseau EIE
Eléa CASANOVA pour la communication

Plus d'informations :

www.eie-grandest.fr

Membre du réseau « rénovation Info service », le réseau des Espaces INFO-> ÉNERGIE (EIE) apporte aux particuliers gratuitement et objectivement des informations et des conseils de proximité sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Spécialistes de l'énergie, les conseillers du réseau répondent à la demande des particuliers dans le cadre de permanence d'accueil du public et organisent des animations (visites de sites, salons, expositions, conférences...).

En 2016, ce réseau EIE Grand Est compte 27 espaces d'accueil (EIE) délocalisés pour un effectif de 43 conseillers à temps plein. Chaque année, il enregistre plus de 16 000 personnes conseillées et réalise plus de 700 actions d'animations.

Régi par une charte nationale d'engagement, le réseau des EIE s'appuie sur des structures porteuses (association, collectivité) financées par l'ADEME, la région Grand Est et plus de 70 collectivités locales afin de renforcer l'ancrage

La Fête de l'Énergie

Créée en 2010, la « **Fête de l'énergie** » est une opération nationale de communication menée par l'ADEME chaque année en octobre, et qui s'appuie dans chaque région, sur les Espaces INFO→ENERGIE et leurs collectivités locales partenaires. Elle vise 2 objectifs:

- faire connaître au grand public les Espaces INFO→ENERGIE et leurs partenaires.
- informer et sensibiliser le grand public sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables dans leur logement.

La « **Fête de l'énergie** » ne remplit donc aucune fonction commerciale ou de négociation.

Les Espaces INFO→ ÉNERGIE ont créé le concept « **Le Village de l'Énergie** » en 2011. Composée d'un ensemble d'animations et d'espaces de conseils sur les économies d'énergies, elle se déplace dans les villes choisies pour accueillir la Fête de l'Énergie sur une journée d'un week-end.

Ce village est AVANT TOUT un rendez-vous qui se veut convivial et ludique, à destination d'un public familial. C'est l'occasion de donner au grand public des conseils objectifs et qualifiés sur des thématiques très variées.

Cette manifestation donne de la visibilité à la collectivité qui l'accueille sur un plan régional. La collectivité choisie montre ainsi son dynamisme et son intérêt vis-à-vis des thématiques liées aux économies d'énergie et au développement durable, en impliquant la population sur son territoire.

En 2017, le concept « **Le Village de l'Énergie** » est proposé à toute la région Grand Est.

Comment accueillir le Village de l'Énergie ?

Son caractère partenarial impose le partage et respect de règles communes afin d'en assurer le succès : retombées en terme de communication et de fréquentation pour tous.

L'organisation de ce village repose donc sur des principes définis ci-dessous sur la base des retours d'expériences des précédentes éditions.

- La fixation des dates : anticipation et récurrence

La fête est annuelle. Elle se tient chaque année, en octobre plutôt le week-end et prioritairement le samedi (30 septembre et 7, 14, 21 ou 28 octobre), avec une plage horaire prioritaire fixée de 10h à 18h. Le dimanche est à éviter dans la mesure du possible pour des questions de récupération des conseillers. Les dates et lieux pour chaque ville candidate sont fixés après la date limite de candidature.

- Des objectifs partagés

- Toucher du monde et développer la notoriété du réseau et des missions des EIE
- Valoriser les partenaires locaux des EIE qui interviennent sur le thème de l'énergie et l'habitat

- Un format commun mais ajustable

« **Le Village de l'Énergie** » se tient prioritairement en extérieur avec des espaces d'information, de conseil et des animations musicales et artistiques en lien avec le développement durable et avec l'actualité nationale et/ou territoriale sur l'énergie ou l'habitat, avec la présence a minima de 7 conseillers du réseau EIE Grand Est.

Il propose chaque année des innovations sur les stands (tombola, quizz, conseils express « Dialogie », ...).

En cas d'inauguration par des élus et ou en présence de la presse, celle-ci doit être compatible avec le format convivial de la manifestation.

- Le choix des villes :

Au maximum, 6 villes sont choisies.

Le choix des villes sera réalisé par l'ADEME, la Région Grand Est, l'agence de communication et le régisseur. Il tiendra compte de la population touchée, de l'emplacement proposé, de la disponibilité et de **l'engagement de la ville**.

Tout en respectant les critères techniques ci-dessus, il pourra être donné comme priorité de sélectionner les villes impliquées dans une plateforme locale de rénovation énergétique de l'habitat, TEPCV ou PCET.

Pour constituer l'équipe projet, la ville accueillante devra désigner un référent « technique » (aspect logistique, technique et organisationnel de la manifestation) et un référent « communication » (relais local de la communication, relais vers le tissu associatif communal).

- Le choix de l'emplacement :

Il doit correspondre à un emplacement stratégique ou idéal pour attirer le public.

1) soit dans une ville de taille supérieure à 10 000 habitants environ

Lieu de passage **fréquenté et/ou piétonnier** de la collectivité (centre-ville) sur une surface minimale de 1 500 m².

2) soit sur un lieu emblématique et attractif

- couplage à une manifestation existante qui attire déjà du monde (en lien avec la thématique de l'environnement, marché, foire, synergie avec une autre manifestation organisée dans la ville ...)

- lieu "touristique" fréquenté.

COMMUNICATION / LOGISTIQUE

L'ADEME prend en charge :

- l'agence Pilote Communication définit le programme régional, assure la coordination et la réalisation des supports de communication (plaquette, affiche), les relations presse et le bilan de l'événement. Pour les outils de chaque ville de la FDE (accueillante ou non le village), tout support sera validé par l'ADEME et la Région Grand Est (contacts : Elea.casanova@grandest.fr et pascal.menard@ademe.fr)
- Un régisseur sera mandaté pour gérer en amont la logistique avec la collectivité.
- Le jour de la manifestation
 - o Un socle d'animations avec la présence du régisseur
 - o Un animateur sera présent pour accueillir et dynamiser les animations proposées.
 - o Un gardiennage du site à partir 18h la veille et le jour J
- le budget final est validé auprès des partenaires au plus tard début septembre

Les collectivités locales :

En retour de cette prise en charge, la ville candidate accueillante s'engage à :

- désigner un référent logistique, technique et organisationnel pour faciliter l'implantation de cette manifestation, un référent Communication pour assurer/relayer la communication locale : affichage sur panneau ville, appui sur les associations locales, ...
- Compléter le dispositif régional, en cohérence avec l'événement en terme d'animations (valoriser les acteurs locaux ou actions phares) et de communication (journal municipal, site web, radio local, panneau 4x3, ...)
- Mobiliser le jour J d'autres ressources humaines (chargé de mission énergie, chargé de communication, ...) pour compléter la présence des Conseillers INFO ENERGIE
- Transmettre les informations à l'agence Pilote communication et au régisseur pour établir un programme complet et un plan de l'événement
- Mettre à disposition le matériel nécessaire à l'accueil de l'événement, défini suite à la validation du programme régional (tables, chaises, alimentation et distribution électrique, infrastructure, sécurité, ...)

Une inauguration peut être organisée mais elle est à l'initiative de la ville et de l'EIE qui prennent en charge toutes les dépenses liées à son organisation et à sa promotion (invitations). L'ADEME et la Région doivent être associées en amont à la préparation de cet événement (présence des logos des financeurs, sollicitation pour présence le jour J)

PILOTAGE / GOUVERNANCE

Une équipe projet régionale assure le pilotage et l'organisation de cet événement.

L'EIE est chef de file de l'organisation du Village de l'énergie sur son territoire au sein d'une équipe projet locale à constituer (cf annexe 1).

Le rôle de chacun est précisé en annexe 2.

Des partenaires sont invités à participer dans un espace dédié à la valorisation de leurs actions en matière d'énergie et d'habitat (**cf charte de partenariat FDE**) :

- Les collectivités locales pour cautionner la neutralité de la manifestation : Conseil Grand Est, Conseil Départemental, collectivités
- Les plateformes locales de la rénovation énergétique présentes sur le territoire
- Les associations en lien avec la thématique de la rénovation énergétique des logements : CAUE, ADIL, ANAH/opérateurs de l'ANAH, Maison Paysanne de France, EFFINERGIE,.....
- Les acteurs de la formation et qualification de la construction/énergie : QUALIBAT, PROMOTELEC, UNPI, FNAIM
- Les fédérations professionnelles du bâtiment : CAPEB, FFB, SCOP, CINOVA, UNSFA, UMF ...

En revanche, aucun fournisseur d'énergie (EDF, POWEO,...), ni aucune entreprise de matériaux et/ou d'équipements ne peut tenir de stand, ni profiter du lieu pour faire sa promotion.

La participation des partenaires ne doit pas dénaturer la fête, ni compromettre la lisibilité du message et de l'organisateur (dimension du stand, charte graphique trop imposante...).

RETROPLANNING

Une préparation en amont de la manifestation est donc obligatoire (au moins 6 mois avant).

Janvier – mars : validation du format socle d'animations et du budget
31 mars : date limite de candidature des villes (cachet de la Poste faisant foi)
Avril : validation des villes et choix du régisseur, lancement concours photo
Mai/juin : déclinaison du village de l'énergie avec l'EIE, le régisseur et la ville
Fin juin : pour chaque ville, envoi d'une liste complète et définitive des animations locales ajoutées au contenu régional (réalisation du plan d'implantation)
Aout : envoi du programme définitif de chaque ville avec horaires et temps fort (réalisation des supports de communication et dossier de presse)
Septembre : communication, presse, fourniture des supports de communication

CANDIDATURE – FÊTE DE L'ÉNERGIE 2017

Pour accueillir « **Le Village de l'Énergie** », vous devez adresser votre candidature à l'ADEME et à la Région Grand Est en envoyant :

- un courrier officiel signé par l'élu, représentant la collectivité locale mentionnant :
 - les motivations de la ville pour accueillir le village de l'Énergie, traduisant l'articulation avec les actions « énergie sur l'habitat » engagées sur son territoire
 - le week-end en octobre et lieu envisagés pour la réception du village de l'Énergie en indiquant les caractéristiques techniques et géographiques (dimension, éloignement du centre-ville, piétonnier ou non...) et en fournissant un plan côté du site.
 - les noms et fonctions des référents « logistique » et « communication »
 - les moyens supplémentaires (logistique, communication) mis à disposition
 - les animations complémentaires envisagées
- le présent document daté et signé.

Adresse d'envoi du dossier de candidature :

ADEME Grand Est Fête de l'énergie 2017 À l'attention de Madame la directrice 34, avenue André Malraux 57000 METZ	Et par mail à : pascale.menard@ademe.fr
--	---

Date	Nom et signature
------	------------------

ANNEXE 1 : Equipe projet Fête de l'Énergie (FDE)

Equipe projet régionale =

STRUCTURE	NOM	MAIL	FONCTION	TEL DIRECT
ADEME – chef de projet	Christophe BAREL	christophe.barel@adem e.fr,	Coordinateur EIE	03 87 20 02 99 06 26 77 04 74
ADEME	Pascale GRAFF MENARD	Pascale.menard@adem e.fr,	Chargée de communication	03 88 15 46 49
Région Grand Est	Benoît BERTIN	Benoit.bertin@grandest .fr	Référent EIE	03 87 31 81 31
Région Grand Est	ELEA CASANOVA	Elea.casanova@grandes t.fr	Chargée de communication	03 88 15 67 61
Pilote Communication (conception/supports de com/rerelations presse/évaluation de la FDE)	Mary WOELLET	mwoellet@pilotecom.com ,	Chargée de communication	03 83 96 34 56
JP Roussel (animateur)	Jean pierre ROUSSEL	jean-pierre.rousseau@wanadoo.fr ,		06 11 98 28 61
Régie Générale (logistique)	Thomas IANNUCCI	thomas@regie-generale.com ,	Régisseur général	06 76 95 57 17

Equipe projet ville de X = Equipe projet régionale +

STRUCTURE	NOM	MAIL	FONCTION	TEL DIRECT
EIE chef de file			conseiller	
Structure porteuse de l'EIE			Directeur/coordinateur EIE	
Ville X (référent technique)				
Ville X (référent communication)				
Autre collectivité				
Autres partenaires				

ANNEXE 2 : Rôle des partenaires

QUAND	QUOI (tâches)	ADEME	EIE (chef de file « ville »)	QUI Pilote Communication	collectivité	régisseur
AVANT	Socle d'animation	Validation et prise en charge Assure l'événement (responsabilité civile)	Adresse des propositions d'animations	Etablit une proposition d'un socle commun		
	Communication/presse	Validation de tous les supports	Envoi des informations à Pilote Communication pour le programme local	Création des supports Etablit le communiqué de presse régionale et ville	Fournit les informations nécessaires à la réalisation des supports (animations locales, logo ...)	
	matériel		établit la liste du matériel pédagogique disponible et nécessaire pour animer leur stand	Définit le mobilier (tente, ..) et outils de communication (drapeaux flamme, présentoirs,..) nécessaire		Collecte l'ensemble du matériel en un seul point de rdv
	Programme d'activité de la ville	Validation des supports de communication	Etablit le programme	Création des supports sur la base d'une charte graphique définie par l'ADEME	Complète les animations Renforce la communication Fournit le matériel complémentaire (table, chaise,...)	Etablit le plan d'implantation
J-1			Mise en place des éléments de décoration et d'animations			Mise en place et sécurité
Le JOUR J			Valide le dispositif global suite au montage Définit le rôle de chaque CIE et chargé de mission présent Met à disposition de l'eau et du café pour les intervenants	Présence Gère la restauration des intervenants (réservations)	Met à disposition les maintenances et astreintes techniques nécessaires Mobilise d'autres ressources humaines	Coordination sur site
APRES			Evaluation	Rédaction d'un bilan de la manifestation		Stockage et rapatriement du matériel après la dernière date